



Objectifs :

- Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide face à un début d'incendie ;
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblement et la conduite à tenir pour évacuer le personnel ou les visiteurs ;
- Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation et les consignes d'évacuation
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

Public :

Tout agent de l'établissement

Accessibilité PMR :

Prendre contact avec notre service Handicap et Maintien dans l'emploi
04 72 38 4972

Prérequis : Aucun

Effectif :

De 5 à 20 personnes

Lieu :

Au sein de la collectivité

Références réglementaires :

Code du travail Articles R.4227-39

Durée :

3 heures de présentiel

Intervenant : Formateur spécialiste de la **sécurité incendie**

Evaluation et validation :

Attestation individuelle de formation, délivrée par le formateur

Prix: 800€ jour et 470€ demi-journée

Programme :

Partie théorique :

- Modalité de l'alarme, de l'alerte et de la mise en sécurité des personnes et des biens
- Analyser les risques liés à l'évacuation
- Connaître les objectifs et la durée d'une évacuation
- Ordonner les étapes d'une évacuation incendie
- Connaître les rôles et missions des membres de l'équipe d'évacuation (guide file, serre file, responsables d'évacuation et du chef d'établissement)
- Connaître les principes d'évacuation incendie
- Connaître les procédures d'évacuation et consignes de sécurité
- Identifier les itinéraires d'évacuation
- Sensibiliser aux cheminements d'évacuation, issues de secours, porte coupe-feu et balisage des cheminements d'évacuation, éclairage de sécurité (B.A.E.S)



Partie pratique :

L'évacuation :

- Repérer les parcours d'évacuation du site avec le formateur
- Réaliser la lecture des plans
- Repérer les moyens de sécurité (signalisation, balisage, consignes et plans de sécurité)
- Repérer les points de rassemblement
- Exercices pratiques
- Contacter les secours (appel simulé)

Méthode pédagogique :

Une visite des lieux par notre formateur sera faite durant la sensibilisation, face à face pédagogique, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations et exercices pratiques et études de cas.

Points forts : Formation interactive, active et participative et attestation de formation, un **maintien des connaissances est recommandé tous les 3 ans.**

Programme V1/08/2025